

Eau fil de l'Yaigne

Association adhérente à



Etat critique
Poissons morts,
Détritus,
Pneus, Carcasses, bâches,
=
Intervention
d'urgence !



Qui sommes-nous ?

Création le 07 Novembre 2017.

Nous sommes une vingtaine de bénévoles venant d'horizons différents.

Nous souhaitons donner du temps bénévole à notre collectivité afin d'apporter prise de conscience et bien-être en ce qui concerne **notre environnement immédiat.**

Les objectifs que nous nous sommes fixés ? à ***Domloup*** entre Montgazon et le Gué du Saule soit 4 kms, nous passerons avec grand plaisir, une partie de notre temps libre à œuvrer pour le bien de notre collectivité.

- 1) entretenir la rivière (embâcles, végétations
- 2) dynamiser la rivière (création d'obstacles à des endroits choisis avec l'accord préalable des services compétents eaux et rivières)
- 3) s'assurer et mettre en œuvre toutes les conditions pour développer une vie aquatique
- 4) apporter une vigilance particulière concernant tous les risques de pollution de la rivière

Association « Eau fil de l'Yaigne »

N° à la préfecture = W353016057

preserver.yaigne@orange.fr ou 06 15 32 18 89

Votre règlement est à adresser par chèque (2€,5€,10€,15€.....suffisent) à l'adresse suivante :

Mr Auché Jean-Jacques, 21 Route de Rennes - Le Haut Val 35 410 *Domloup*

En inscrivant ci-après vos coordonnées afin que nous vous adressions **un reçu pour votre fiscalité** dans les plus brefs délais.

Votre nom :

Votre adresse :

Pour quelle raison ?

Notre génération doit anticiper pour son bien-être et celui des générations à venir, la pénurie prévisible sur cette ressource vitale qu'est l'eau. C'est notre responsabilité. Nous avons décidé de traiter cette cause environnementale chez nous, à notre porte en espérant un effet « boules de neige ». Notre territoire mérite cet investissement.

Pourquoi nous adressons-nous à vous ?

Vous êtes un acteur de la vie économique locale.

Vous avez comme chacun d'entre nous envie que notre génération protège son environnement d'autant plus, si ce projet est local.....à votre porte !

Que nous proposons vous ?

De devenir partenaire de notre association pour deux raisons :

- Nous avons besoin de vous - pour 2€, 5€, 10€, 15€.....
- Vous vous associez à une action locale qui nous concerne également

Comment devenir partenaire ?

Vous nous contactez par mail (nous reprendrons contact avec vous) ou vous nous renvoyez par voie postale le coupon en bas de la 1^{ère} page.

L'important, c'est que vous adhérez à notre projet (sur notre territoire commun) afin de financer une partie de nos besoins en outillage et en fonctionnement.

Si votre activité professionnelle se rapporte à ces travaux de tronçonnage, débroussaillagevotre aide peut être matérielle plutôt que financière.

Quels retours pouvez-vous attendre ?

Nous ne vous promettons rien, mais vous aurez une vision différente de votre environnement puisque vous aurez participé à sa préservation.

Nous communiquerons bien entendu les noms des entreprises qui nous auront soutenues à travers différents supports qui restent à définir (presse, stand, journée de rassemblement...)

En conclusion

Nous avons bien conscience de n'être qu'une goutte d'eau dans un océan, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Vos quelques euros (2€, 5€, 10€, 15€,) seront révélateurs de notre solidarité sur notre Pays de Chateaugiron. Ils seront utilisés à bon escient pour concrètement aider au fonctionnement de notre association (carburant, entretien du matériel ...).

Mais cela vous l'avez compris.....

En vous remerciant par avance.